

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2019/015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 9 MAI 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr DOMINIQUE Pierre Président  
Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – HONORAT Guy – DEVINE Marc -  
LIENS Charles  
Excusé : PONCET Norbert  
Syndic suppléant :

L'an deux mille dix-neuf et le neuf mai, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** INTEGRATION DE PARCELLES – CHEMIN DE CASSOUILLET – COMMUNE DE CHEVAL BLANC

=====

**LE PRESIDENT EXPOSE :** dans le cadre des travaux d'extension du réseau sous pression, chemin de Cassouillet sur la commune de Cheval Blanc, il convient d'intégrer au périmètre de l'ASCO du Cabedan Neuf, l'ensemble des parcelles qui seront raccordées à ce réseau, pour lesquelles les propriétaires ont donné leur accord par écrit.

La surface totale intégrée soit 40 908 m<sup>2</sup> étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (904 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

La liste complète des parcelles est jointe à la délibération.

**OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT :** la commission syndicale approuve l'intégration de l'ensemble des parcelles dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 22/05/2019  
Reçu en préfecture le 22/05/2019  
Affiché le  
ID : 084-298401712-20190509-2019\_015-DE

Le Syndic



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre  
ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF  
425, Chemin du Perusier  
84300 TAILLADES

